

CONSEIL DE L'UNIVERSITE

Bâtiment : Château de Dorigny

1015 Lausanne

Procès-verbal

Séance ordinaire du 29 avril 2010

à 16h.15, à l'Amphimax, Auditoire 410, à Dorigny

Présidence : M. Jean-Pierre Dauwalder

Secrétaire : M. Jean-Tristan Michel

Direction : M. Dominique Arlettaz, Recteur
Mme Danielle Chaperon, Vice-Rectrice
M. Jean-Paul Depraz, Vice-recteur
M. Philippe Moreillon, Vice-recteur
M. Jacques Lanarès, Vice-recteur

Doyens : Mme Anne Biemann Sanchez, Lettres
M. Pierre-Yves Brandt, FTSR
M. Alain Clémence, FSSP
Mme Maia Wentland (en remplacement de M. Daniel Hoyon), HEC
M. Patrick Francioli, FBM
M. Jean Ruegg, FGSE

Excusé : M. Laurent Moreillon, FDSC

Présents :

Antonakis John, Beroud Samuel, Binggeli Steve, Bonetti Josiane, Bortolotti Murielle, Bourg Dominique, Corbellari Alain, Dauwalder Jean-Pierre, Favre Anne-Christine, Felli Romain, Gigon Dominique, Gilliard Nicolas, Hahn Michael, Herr Winship, Joseph Jean-Marc, Knoeri Jean-Frédéric, Leresche Jean-Philippe, Michel Jean-Tristan, Mikhail Cyril, Pallazzo Guido, Panese Francesco, Patthey Gregory, Péclard Antoine, Schild Laurent, Simond Marc, Usunier Jean-Claude, Vejdovsky Bois, Vennemann Torsten, Weber Henking Irène (29)

Excusés :

Chèvre Nathalie, Erb Maritza, Gisel Pierre, Heidmann Ute, Hofmann Gregory, Ljubibratic Sarah, Schneeberger Yannick, (7)

Ordre du jour

1. Formalités
 - Désignation des scrutateurs-trices
 - Adoption du procès-verbal du 25 février 2010
 - Adoption de l'ordre du jour
2. Communications
 - de la Direction
 - du Président
 - des Commissions
3. Commission législative
 - Modification du Règlement interne et Vademecum (vote)
 - Bilan intermédiaire de la nouvelle LUL : rapport final
4. Comptes 2009
5. Rapport de gestion 2009
6. Rapport de la Commission d'élection du Recteur
 - présentation et adoption
7. Divers et interpellations

* * * *

Le Président ouvre la séance à 16h20, le quorum est atteint.

1. Formalités**Désignation des scrutateurs**

Le Président propose comme scrutateurs de ce jour, le Professeur Jean-Philippe Leresche et M. Romain Felli. Ils sont acceptés par le Conseil à l'unanimité.

Adoption du procès-verbal du 25 février 2010

Le Professeur Winship Herr signale que ce qu'il a dit lors de la séance de février 2010 relatif à MEDUNIL était son opinion propre et non celle du Doyen Patrick Francioli qui n'a pas approuvé le rapport de MEDUNIL.

Sous réserve de cette modification, le PV du 25 février 2010 est adopté à l'unanimité.

Le Président saisit l'occasion pour remercier M. Jean-Tristan Michel et Mme Maria Rey pour leur travail sur ce PV.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sans discussion à l'unanimité.

2. Communications**- de la Direction**

Suite à une procédure de plus de 2 ans, le FNS a défini 8 pôles nationaux de recherche, quatre sur l'Arc lémanique, trois à Zurich et un à Berne. Trois dans le

domaine médical, quatre dans le domaine des sciences et des techniques et un dans le domaine des sciences humaines et sociales.

Lausanne est pilote pour un pôle en SSP et co-pilote en neurosciences, avec l'EPFL.

- **du Président**

Le Président a trois communications. La première concerne une convention entre l'Université de Lausanne (FBM) et la Faculté des sciences de l'Université de Fribourg, réglant leur collaboration en médecine humaine.

La seconde communication concerne les élections en cours pour le Conseil. Ce sont les Décanats qui se chargent de ces élections. Cela concerne les Professeurs, le PAT et le CI. Nous sommes dans la phase des candidatures, fin mai auront lieu les élections. Le Président, le Professeur Jean-Pierre Dauwalder insiste sur l'importance de : soit se représenter ou soit de trouver un successeur et de lui passer le témoin.

La troisième communication concerne le dernier point à l'ordre de jour : le Recteur va se retirer quand ce point sera abordé.

- **des Commissions**

La Présidente de la Commission Législative, Mme la Professeure Anne-Christine Favre, n'a pas de communication à faire.

Le Président de la Commission des Finances et Gestion, le Professeur Laurent Schild, n'a pas de communication à faire.

Le Président de la Commission RGE, M. Jean-Tristan Michel signale que la Commission n'a pu se réunir qu'une fois compte tenu du grand nombre d'agendas à coordonner. En l'état, la Commission a déjà décidé de la manière de travailler : dans un premier temps, lister tous les thèmes à aborder, puis les examiner les uns après les autres. Enfin, M. Jean-Tristan Michel informe le Conseil que compte tenu de l'ampleur des travaux, la Commission estime ne pouvoir rendre un rapport au Conseil avant, au plus tôt, sa séance de septembre 2010, voire pour celle de novembre 2010.

3. Commission législative

- **Modification du Règlement interne et Vademecum (vote)**

Le Professeur Jean-Pierre Dauwalder rappelle que la discussion à ce sujet a déjà eu lieu. Mais, dans la mesure où le quorum n'était plus atteint lors de la séance de février, le vote (seul) avait été reporté à la séance d'aujourd'hui.

Le Président donne ensuite la parole à Mme la Professeure Anne-Christine Favre qui montre les coquilles qui ont été corrigées par rapport au texte présenté au Conseil lors de la séance de février.

Les textes sont mis au vote ensemble. Ils sont adoptés par 24 voix pour et 1 abstention.

- **Bilan intermédiaire de la nouvelle LUL : rapport final**

Mme la Professeure Anne-Christine Favre présente le bilan effectué par la CL. Comme il n'a été envoyé qu'en début de semaine, il n'est pas question de le voter ce jour mais de le présenter et, le cas échéant, de le discuter.

Après un bref rappel historique, Mme la Professeure Anne-Christine Favre présente le travail de la CL et les moyens employés.

En conclusion, la CL propose de demander des éclaircissements à la Direction quant aux différents postes de chercheurs sous forme de postulat (pour rappel, le postulat est non-contraignant).

Personne n'a en l'état de question. De plus, les délais pour déposer un postulat ne sont pas respectés. L'idée est donc de débattre et de voter lors de la prochaine séance.

Le Président remercie vivement Mme la Professeure Anne-Christine Favre et la CL tant pour ce bilan que pour le travail touchant les droits institutionnels des membres du Conseil.

4. Comptes 2009

Pour ce point de l'ordre du jour, le Professeur Jean-Pierre Dauwalder donne la parole au président de la Commission des Finances et de Gestion, le Professeur Laurent Schild qui présente les comptes 2009 (Annexe 1).

Le Professeur Jean-Pierre Dauwalder remercie le Professeur Laurent Schild pour sa présentation et passe ensuite la parole au Recteur qui apporte quelques éclaircissements.

Le débat est ouvert. Le Professeur Winship Herr félicite la Direction pour ce remarquable travail.

Le Prof. Leresche pose une question relative au rapport de la Cour des comptes sur les activités du GBUV. Le Recteur répond en substance que le GBUV est en train de rectifier très légèrement ses modes de placement suite à de nombreuses discussions au sein de la Commission de placement de la GBUV.

Le Professeur Jean-Pierre Dauwalder pose une question relative au FRI, actuellement élevé. Le Recteur relativise les craintes exprimées, son niveau n'est pas tel que cela pourrait entraîner des baisses dans les subventions tant fédérales que cantonales. Il informe le Conseil que la Confédération envisage des coupes budgétaires de l'ordre de 2.5 % ; de plus, un minimum de 20 mio doit être conservé comme réserve pour baisse éventuelle de subventions.

En l'absence de question supplémentaire, le sujet est mis aux voix et adopté à l'unanimité.

5. Rapport de gestion 2009 de la Direction

Pour le rapport de gestion, le Professeur Jean-Pierre Dauwalder donne la parole à M. Boris Vejdovsky, rapporteur de la Commission des Finances et de Gestion. Ce dernier présente au Conseil le rapport de la CFG relatif au Rapport de gestion 2009 de la Direction.

Le Président Jean-Pierre Dauwalder, donne ensuite la parole au Recteur qui, à son tour, commente brièvement le Rapport de gestion, s'attachant notamment à signaler les réalisations de la Direction au regard du Plan stratégique, à l'exception de quelques points, là encore détaillés dans le Rapport.

Le Doyen Patrick Francioli pose une question relative aux charges salariales de la FBM, en particulier les salaires et les allocations familiales. Le Recteur répond que la masse salariale varie pour tout un tas de raisons, notamment le changement de la grille salariale, les allocations familiales ou autres. Ces points sont reportés sur le budget de la faculté. De même, il y a des postes vacants, des collaborateurs qui prennent de l'âge, etc. Tout cela influe sur le budget d'une faculté sans qu'on y puisse grand-chose. Sans se

plaindre, le Doyen Patrick Francioli estime malgré tout que certaines choses pourraient être améliorées.

M. Antoine Péclard souligne un problème lié à la CampusCard. Nombre de personnes sur le campus utilisent la carte pour obtenir à la cafétéria un rabais, mais paient en espèces, ce qui allonge considérablement les files, notamment aux heures de pointes.

Le Professeur Winship Herr est impressionné par le Rapport de gestion. Il félicite la Direction pour ce travail. Toutefois, il estime que le mode de gestion est trop rigide, avec trop de consultations, de directives, d'évaluations, etc. Le Recteur informe le Conseil que non seulement cette rigidité, certes réelle, est moindre qu'il y a quelques années mais en outre que la Direction de l'Université est fortement sollicitée par les organismes qui la finance et qui imposent un grand nombre de contrôles. De plus, l'époque est à la contestation, un certain nombre de règles sont nécessaires pour les éviter. Un bref débat s'ensuit.

Le Rapport de gestion 2009 est mis au vote et adopté par le Conseil à l'unanimité.

6. Rapport de la Commission de Proposition de Nomination du Recteur

Le Recteur quitte la séance.

Le Professeur John Antonakis, Président de la Commission, présente brièvement le travail et les méthodes de la Commission ainsi que la candidature de l'actuel Recteur, seule retenue. Le peu de candidatures est sans doute explicable par la hauteur des exigences posées.

Le Professeur Jean-Pierre Dauwalder rappelle ensuite la procédure que suivra le Conseil.

Le débat est ensuite ouvert.

Le Professeur Jean-Pierre Dauwalder demande au Conseil s'il souhaite adopter ce rapport et donner décharge à la Commission. Le rapport est adopté, et donc la décharge donnée, par 26 voix pour et une abstention.

M. Cyril Mikhaïl demande ce qu'il adviendrait dans l'hypothèse où il n'y aurait pas de candidats ayant un niveau suffisant. Le Professeur Winship Herr rappelle que le Recteur Dominique Arlettaz avait été présenté et soutenu par son prédécesseur.

Le Professeur Jean-Philippe Leresche suggère que l'attention des membres du Conseil soit attirée sur l'importance de l'élection du Recteur, notamment au regard des relations avec l'Autorité de tutelle. Le Professeur Jean-Pierre Dauwalder le remercie et s'engage à envoyer un message dans ce sens aux membres du Conseil.

7. Divers et interpellations

Suite aux récents scandales de sous-traitance dans le canton de Vaud, M. Romain Felli demande quelles sont les mesures prises pour que de telles choses ne se passent pas sur le chantier de Geopolis. Le Vice-Recteur Jean-Paul Depraz signale que le chantier est guidé par le Bureau des constructions, même si une délégation de la Direction participe aux réunions de chantier.

M. Yannick Schneeberger, parlant pour la FAE, informe que celle-ci s'est engagée dans la récolte de signatures pour engager un référendum contre la réforme de la LACI et que l'UNES a lancé une initiative pour uniformiser au niveau Suisse le système des bourses.

Le Professeur Alain Corbellari, Secrétaire Central de la Société suisse des Vieux Zofingiens, informe le Conseil que le Rectorat a perdu son recours contre la section vaudoise de la Société de Zofingue. Mais il souhaitait surtout signaler que le Comité Central des Vieux Zofingiens mène une réflexion sur la mixité au sein de la Société depuis quelque temps. Toutes les possibilités sont envisagées même si cette proposition rencontre de vives résistances au sein des sections.

Le Président remercie chaleureusement l'assemblée et lève la séance à 18h05.

Le Président

Le Secrétaire

Jean-Pierre Dauwalder

Jean-Tristan Michel

Lausanne, le 7 mai 2010

Annexe 1.

COMMISSION DES FINANCES
ET DE GESTION

**RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES ET DE GESTION DU CONSEIL DE
L'UNIL SUR LES COMPTES 2009 DE L'UNIVERSITE**

La Commission des finances et de gestion s'est réunie le 22 avril 2010 en présence de M. le Recteur D. Arlettaz et M. P. Wyss du Service financier, pour l'examen des comptes 2009.

Le document remis par la Direction sur les comptes 2009 comprend :

- Le rapport au Conseil de l'Université relatif aux comptes 2009
- Annexes I à IV. Les annexes I à IV contiennent les comptes 2009 du Fonds Etat de Vaud relatifs au budget ordinaire, au budget des reports, au budget du FRI ; l'annexe IV regroupant l'ensemble des 3 budgets (ordinaire + reports + FRI)
- Annexe V : Calcul des droits aux reports et attribution au FRI
- Le rapport du contrôleur des comptes au Conseil d'Etat sur l'Université de Lausanne
- Etats financiers au 31 décembre 2009.

A relever que la présentation des comptes 2009 suit celles de 2007 et 2008, ce qui, aux yeux de la commission, facilite grandement la lecture et l'analyse des comptes.

Audit des comptes.

L'auditeur externe (KPMG) mandaté par l'Etat de Vaud - estime dans son rapport que la comptabilité et les comptes annuels sont conformes aux dispositions prévues dans la loi sur l'UNIL, et recommande au Conseil d'Etat d'approuver les comptes 2009.

Les points suivants ont été abordés par la commission :

- L'exercice 2009 montre un excédent de produits de 15'541 Kfr. par rapport au budget 2009. Il convient de constater que cet excédent a augmenté de manière importante par rapport aux comptes de 2008 qui présentaient un excédent de produits à hauteur de 8'091 Kfr. Comme en 2008, cet excédent de produits est dû principalement à une subvention fédérale plus élevée que pour 2008, et qu'initialement budgétée, ainsi que des revenus en augmentation de l'AIU. Si l'on peut se réjouir de cette augmentation de la subvention de la Confédération qui reflète un gain en attractivité et en performances de l'UNIL par rapport à ses concurrentes helvétiques, la commission souhaite que dans son budget 2011, une meilleure estimation du montant de ces subventions puisse être faite. A noter une croissance des produits d'environ 18'414 Kfr. par rapport aux comptes 2008.
- Les charges ont augmenté par rapport à 2008 et montrent un excédent de l'ordre de 10'727 Kfr. par rapport au budget.

- Le budget 2009 prévoyait un déficit de 3'763 Kfr. Le résultat de l'exercice 2009 montre par contre un excédent de 1'050'844 Fr. qui est porté au FRI (page 21 des Etats financiers) dont le solde au 31.12.2009 se montait à 37'971 Kfr. Il convient de souligner qu'à ce jour les montants affectés à des projets / réalisations est de l'ordre de 8'340 Kfr. La commission constate que le montant non engagé du FRI (29'631 KFr) reste supérieur au montant initialement ciblé (environ 20'000 KFr).
- Les placements de la GBUV (Gestion des biens universitaires vaudois) s'élèvent à 166'963'071.38 Fr. La GBUV a enregistré en 2009 des plus-values nettes de l'ordre de + 12.38% (14'936 Kfr.), contrastant avec la performance négative de -13.14% en 2008. Cette bonne performance a permis d'attribuer au compte 'provisions pour fluctuations de cours', un montant de 17'542 Kfr pour compenser les pertes importantes subies en 2008.
- Le compte d'exploitation de l'UNIL comprenant les financements du FNRS, et d'autres fonds externes se monte à 480'831'195.46 Kfr. contre 461'619'910.03 KFr., en augmentation d'environ 5%.

Bien que le rapport sur les comptes 2009 soit un document de comptabilité très technique, la commission relève la clarté et la transparence de sa présentation. La Direction a répondu de manière précise et entièrement satisfaisante à toutes les questions de la commission.

Proposition

En accord avec le vérificateur des comptes, la Commission des finances et de gestion recommande à votre Conseil d'accepter les comptes 2009.

Lausanne, le 27 avril 2010

Pour la Commission

Laurent Schild

Annexe 2.**Rapport de la Commission des Finances et de Gestion
du Conseil de l'Université
sur le Rapport de Gestion 2009 de la Direction de l'Université de Lausanne**

La séance de la Commission s'est tenue le 22 avril 2010, à la salle de la véranda du Château de Dorigny, sous la présidence de M. le Professeur Laurent Schild, et en présence de M. le Recteur Arlettaz, et de Mme Maria Rey, du secrétariat de l'UNIL.

La Commission ayant lu avec attention le long document qui lui avait été soumis, elle a écouté la présentation qu'en a faite M. le Recteur. La Commission a eu l'occasion de poser des questions ayant trait aux orientations générales de la gestion de l'UNIL ainsi que des questions spécifiques sur la gestion financière en particulier.

La Commission a apprécié les explications claires et détaillées fournies par M. le Recteur et la conversation franche et transparente qui s'en est suivie. La Commission se félicite de voir que la gestion de la Direction de l'UNIL est en conformité avec le plan stratégique adopté par le Conseil de l'Université. La Commission relève avec satisfaction que des mesures visant à améliorer la recherche ainsi que l'enseignement continuent à être prises par la Direction. Elle salue également les efforts de la Direction en faveur du renforcement de la place universitaire lausannoise ainsi que de son interaction avec la cité.

La Commission relève qu'aucune de ces mesures ne serait possible sans une gestion financière de l'UNIL rigoureuse et efficace en ces temps de difficultés économiques que traverse le pays. Sur ce point aussi la Commission a pu apprécier la gestion précise de la Direction et son sens stratégique.

Conclusions :

La Commission estime que le document présenté par la Direction est un travail impressionnant de sérieux et de clarté. Elle a apprécié les nombreux détails fournis par ce rapport, qui permet de se faire une idée précise des aspects infiniment variés dont relève la gestion de l'UNIL.

En conclusion, et au vu de ce qui précède, la Commission unanime recommande au Conseil d'approuver le Rapport de Gestion 2009 de l'Université de Lausanne tel que présenté par la Direction.

Au nom de la Commission des Finances et de Gestion de l'UNIL,

Dorigny, le 29 avril 2010

Laurent Schild,
Président

Boris Vejdovsky,
Rapporteur